



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-013-2026-08

PUBLIÉ LE 10 AOÛT 2026

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de la Veille et Sécurité Sanitaire

IDF-2026-07-07-00048 - Arrêté ° SG/DRH 2026-05?? portant nomination de Madame Cécile SOMARRIBA aux fonctions de ?? Directrice de la Veille, des Risques et de la Sécurité Sanitaires ?? de l'Agence régionale de santé Île-de-France (1 page)

Page 3

IDF-2026-07-07-00049 - Arrêté ° SG/DRH 2026-06?? portant nomination de Madame Anne GARREC aux fonctions de ?? Directrice adjointe de la Veille, des Risques et de la Sécurité Sanitaires ?? de l'Agence régionale de santé Île-de-France (1 page)

Page 5

Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile de France / Service Régional d'Economie Agricole

IDF-2026-08-06-00002 - Contrôle des structures agricoles - Publication par voie d'extrait des décisions du préfet de la région Île-de-France (6 pages)

Page 7

Préfecture de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris-Secrétariat général aux politiques publiques / Direction des affaires juridiques

IDF-2026-08-07-00006 - Arrêté portant désignation au conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le siège est situé dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise (2 pages)

Page 14

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-07-07-00048

Arrêté ° SG/DRH 2026-05
portant nomination de Madame Cécile
SOMARRIBA aux fonctions de
Directrice de la Veille, des Risques et de la
Sécurité Sanitaires
de l'Agence régionale de santé Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° SG/DRH 2026-05

**portant nomination de Madame Cécile SOMARRIBA aux fonctions de
Directrice de la Veille, des Risques et de la Sécurité Sanitaires
de l'Agence régionale de santé Île-de-France**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences régionales de santé ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** Madame Cécile SOMARRIBA est chargée des fonctions de Directrice de la Veille, des Risques et de la Sécurité Sanitaires de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 23 juin 2026.
- ARTICLE 2 :** La Directrice de la Veille, des Risques et de la Sécurité Sanitaires de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région d'Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 7 juillet 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

SIGNÉ

Denis ROBIN

Agence Régionale de Santé

IDF-2026-07-07-00049

Arrêté ° SG/DRH 2026-06

portant nomination de Madame Anne GARREC
aux fonctions de
Directrice adjointe de la Veille, des Risques et de
la Sécurité Sanitaires
de l'Agence régionale de santé Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° SG/DRH 2026-06

**portant nomination de Madame Anne GARREC aux fonctions de
Directrice adjointe de la Veille, des Risques et de la Sécurité Sanitaires
de l'Agence régionale de santé Île-de-France**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences régionales de santé ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à compter du 29 avril 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** Madame Anne GARREC est chargée des fonctions de Directrice adjointe de la Veille, des Risques et de la Sécurité Sanitaires de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 23 juin 2026.
- ARTICLE 2 :** La Directrice de la Veille, des Risques et de la Sécurité Sanitaires de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région d'Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 7 juillet 2026

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France

SIGNÉ

Denis ROBIN

Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile
de France

IDF-2026-08-06-00002

Contrôle des structures agricoles - Publication
par voie d'extrait des décisions du préfet de la
région Île-de-France

Contrôle des structures agricoles - Publication par voie d'extrait des décisions du préfet de la région Île-de-France

N° dossier	Date de la décision	Type de décision	Identité du demandeur	Surface autorisée (ha)	Département	Communes et références cadastrales
91-26-22	03/07/2026	accord	Kévin AUDEBERT	84,6348	91	Chevannes (C 9, C 11), Fontenay-le-Vicomte (ZA 89, ZA 120, ZB 47, ZB 48, ZB 49, AH 64, ZB 62, ZB 23, ZB 25, ZB 59, ZB 50, ZB 22, ZA 29), Ballancourt (ZA 354, ZA 395, ZA 396)
91-26-09	03/07/2026	refus	SCEA VDH Monsieur Thierry VANDENHENDE	84,6348	91	Chevannes (C 9, C 11), Fontenay-le-Vicomte (ZA 89, ZA 120, ZB 47, ZB 48, ZB 49, AH 64, ZB 62, ZB 23, ZB 25, ZB 59, ZB 50, ZB 22, ZA 29), Ballancourt (ZA 354, ZA 395, ZA 396)

Paris, le 6 aout 2026

Le directeur régional et interdépartemental adjoint de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Signé
 Benjamin GENTON

Le texte intégral de ces décisions est consultable sur demande à compter de la présente publication :

- Par demande à l'adresse mail suivante : srea.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr
- Par courrier en tenant compte des délais postaux à notre adresse DRIAIF SREA, 5 rue Leblanc, 75015 PARIS

N° dossier	Date de la décision	Type de décision	Identité du demandeur	Surface autorisée (ha)	Département	Communes et références cadastrales
------------	---------------------	------------------	-----------------------	------------------------	-------------	------------------------------------

Préfecture de la région d'Ile-de-France,
préfecture de Paris-Secrétariat général aux
politiques publiques

IDF-2026-08-07-00006

Arrêté portant désignation au conseil
d'administration de l'Établissement public
foncier d'Île-de-France des représentants des
établissements publics de coopération
intercommunale à fiscalité propre dont le siège
est situé dans les départements de
Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du
Val d'Oise

**Arrêté
portant désignation au conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France des représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le siège est situé dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise**

**LE PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE,
PRÉFET DE PARIS**

Vu le code de l'urbanisme, notamment l'article L. 321-9 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 modifié portant création de l'Établissement public d'Île-de-France, notamment ses articles 6 (au d) du 1^o) et 7 ;

Vu le courrier de convocation du 28 mai 2026 à l'assemblée des présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, prévue par l'article L. 321-9 et l'article 7 du décret n° 2006-1140 susvisés, adressé à ces présidents le même jour pour réunion à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, le 9 juin 2026 à 10h30, à la suite des élections municipales et communautaires des 15 et 22 juin 2026 ayant mis fin au mandat de membre du conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France des représentants des collectivités locales à ces deux dernières dates, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 8 du décret n° 2006-1140 ;

Vu le procès-verbal de l'assemblée qui s'est tenue le 9 juin 2026 sans réunir le quorum, qui avait été fixé à 25 % des présidents d'EPCI ou de leurs représentants par le règlement établi par le préfet en application du 5^{ème} alinéa de l'article L. 321-9 susvisé ;

Considérant que, conformément au 5^{ème} alinéa de l'article L. 321-9 susvisé, en l'absence de désignation par l'assemblée susmentionnée de ses représentants au conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France, cette désignation peut être opérée par le préfet de la région d'Île-de-France, en tant qu'autorité administrative compétente de l'État ;

ARRÊTE

Article 1er : Sont désignés membres du conseil d'administration de l'Établissement public foncier d'Île-de-France, en tant que représentants des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dont le siège est situé dans les départements de Seine-et-Marne, des Yvelines, de l'Essonne et du Val-d'Oise :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
M. Serge ARNAUD vice-président de la communauté d'agglomération Val d'Europe Agglomération	M. Thierry CERRI vice-président de la communauté d'agglomération Val d'Europe Agglomération
M. Michel DELAMAIRE, conseiller communautaire et membre du bureau de la communauté de communes Gally Mauldre	Mme Anne CABRIT vice-présidente de la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires
M. Eric BRAIVE Vice-président délégué de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne Agglomération	M. Michel BISSON vice-président de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart
M. Patrick IMBERT, président de la communauté de communes du Val d'Essonne (91)	M. Jean-Michel CAPELLE vice-président de la communauté de communes du Gâtinais Val de Loing

Article 2 : L'adjointe au préfet, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Paris, le 7 août 2026

Pour le Préfet de la Région d'Île-de-France,
Préfet de Paris et par délégation,
La Préfète, Directrice de Cabinet
SIGNÉ
Karine DELAMARCHE